

# **MAIRIE D'ARNIERES SUR ITON**

Tél. : 02.32.39.95.15.

## Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 25 Mars 2015

**Conseillers présents** : MM. JORET, BENARD, COMONT, HAUZAY, CHERON, DEPIERRE, CHEVAUCHEE, MONNOT, DELHOMME, LE BOURHIS, Mmes RAY-DEPIERRE, DELAVIGNE, CHIAPPE, MOY, LE COROLLER, LASNIER, ROCHEREUIL

**Absents** : Mr MACH pouvoir à Mr Joret  
Mme CUVELIER pouvoir à Mme Moy

En l'absence du Maire, Pascal Joret, 1<sup>er</sup> adjoint, ouvre la séance.

### **COMPTE ADMINISTRATIF 2014 :**

Le compte de Gestion du receveur municipal et le compte administratif sont votés à l'unanimité comme suit :

- Dépenses de fonctionnement : 958 236.61 €  
- Recettes de fonctionnement : 989 206.96 €

- Dépenses d'investissement : 1 154 252.77 €  
- Recettes d'investissement : 774 170.35 €

### **AFFECTATION DES RESULTATS :**

Suite au vote du compte administratif, le Conseil Municipal, à l'unanimité, affecte les résultats 2014 comme suit :

Excédent de résultat de fonctionnement reporté : 214 621.99 €

### **SUBVENTION ECOLE DE TIR :**

A. Comont rappelle la demande d'explication des élus concernant la subvention de l'ASCA tir. Le déficit présenté était celui de l'année 2014 mais le solde du budget est positif car cette association présente de l'encaisse bancaire.

T. Le Bourhis s'interroge sur l'opportunité de verser une subvention à une association qui détient des fonds en banque. A. Comont lui répond que dans ce cas aucune subvention ne pourrait être versée.

Il propose que cette subvention soit mise au vote et signale que l'an prochain tous les comptes des associations seront davantage étudiés.

Après délibération, le Conseil Municipal avec 1 voix contre (T. Le Bourhis) et 7 abstentions (C. Lasnier, C. Ray-Depierre, M. Moy, F. Chéron, S. Delhomme, C. Rochereuil, T. Le Coroller) valide le versement de la subvention de 2 670 €.

### **BUDGET PRIMITIF 2015 :**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

ARRETE le budget en dépenses à la somme de : **2 257 337.00 €**

Et en recettes à la somme de : **2 438 839.00 €**

FIXE les produits des contributions directes à mettre en recouvrement à :  
**549 076.00 €**

Les principaux investissements votés sont :

↳ Salle d'activités communale	:	876 900 €
↳ Trottoirs rue de la Friche	:	11 000 €
↳ Etude cavité rue A. Lefebvre	:	9 700 €
↳ Création d'un skate park	:	21 000 €
↳ Ecoles		
• réparation verrière Ec. Primaire	:	10 000 €
• achat vélos et mobilier	:	8 000 €
↳ Pares ballons stade	:	9 500 €
↳ Eglise – réparation battant cloche	:	1 500 €
↳ Achat tronçonneuse	:	700 €
↳ Mobilier urbain et jeux	:	8 000 €

Les taux des impôts restent inchangés et sont rappelés :

• Taxe d'habitation	:	10.42 %
• Taxe foncière bâti	:	24.53 %
• Taxe foncière non bâti	:	58.52 %

### **INDEMNITES ELUS :**

A la demande de la Préfecture et, suite à l'élection d'A. Comont en remplacement d'E. Oksüz, le tableau des indemnités des élus doit être représenté.

Maire	:	31.78 % de l'indice brut 1015, soit 1 208.10 € brut – 1 079.57 € net
Maires-Adjoints	:	9.67 % de l'indice brut 1015, soit 367.60 € brut - 328.49 € net
Conseillers municipaux		
Délégués	:	2.90 % de l'indice brut 1015, soit 110.24 € brut – 98.51 € net

### **AVENANTS EAD :**

De nouveaux recalages de prestations doivent être envisagés pour les lots de menuiseries, de parquet bois, d'électricité et de VRD qui sont régularisés par avenants :

Ces avenants, d'un montant cumulé de 9 349,81 € HT, portent le coût total des travaux à 1 196 501,66 € HT, soit une augmentation de 3,52 %, qui s'inscrit dans l'enveloppe financière prévisionnelle de l'opération. Ces avenants sont acceptés à l'unanimité.

### **DESIGNATION DELEGUE CIGALE :**

P. Joret demande à nouveau si un membre du conseil municipal serait volontaire pour remplacer I. Deparpe au sein de CIGALE. Sur sa proposition, T. Le Coroller est désignée pour représenter la commune auprès de Cigale .

### **OUVERTURE LIGNE DE TRESORERIE :**

P. Joret soumet la possibilité d'ouvrir une ligne de trésorerie afin de faire la jonction entre le paiement des factures de la salle et le versement des subventions correspondantes. A l'unanimité, cette demande d'ouverture de ligne de trésorerie est validée.

## **P.A.D.D. (Projet d'Aménagement et de Développement Durables) du PLU :**

F. Bénard présente le PADD qui sera intégré au PLU. Ce document liste les orientations générales des politiques d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de paysage, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers... pour les prochaines années.

Il ressort de la volonté de la municipalité de favoriser une mixité sociale et urbaine, de maintenir l'attractivité de la commune. Les grands axes sont le développement du centre bourg, la préservation du patrimoine (moulins...), des espaces naturels et de la ressource en eau, le maintien de la dernière exploitation agricole et de favoriser les déplacements doux.

En juin aura lieu la réunion avec les personnes publiques associées et fin juin la réunion publique. Le délai d'achèvement du PLU est évalué à janvier ou février 2016.

T. Le Bourhis souligne le mauvais état des berges abimées par les rats. P. Joret répond qu'un rapprochement auprès du Saviton sera fait afin de leur confier la dératisation de ces berges, le contrat avec la société Ecolab n'ayant pas été renouvelé.

F. Bénard nous informe qu'une réunion de travail sur le projet du Vallot aura lieu prochainement. Une réflexion s'engagera sur la composition des logements sociaux (personnes âgées, handicapées, jeunes) et sur le besoin en petits logements.

## **SALLE D'ACTIVITES COMMUNALE :**

Suite à une question de S. Delhomme, P. Joret confirme que les huisseries seront traitées à l'aide d'un fongicide et repeintes. 2 difficultés demeurent sur ce chantier : le menuisier attend toujours le bois de son fournisseur afin de poser le bardage ; le cuisiniste a un planning très chargé et n'intervient que ponctuellement. La livraison est prévue pour le 15 mai.

S. Delhomme demande s'il est possible d'avoir une estimation des coûts de fonctionnement de cette salle. P. Joret va se rapprocher d'EAD.

F. Bénard spécifie que la colonne de verre sera mise en place fin juin.

## **QUESTIONS DIVERSES :**

- N. Delavigne a rencontré à nouveau la directrice de l'école afin de faire le point sur la prochaine rentrée. A priori, l'ouverture de classe devrait être acceptée, les effectifs de maternelle pour la rentrée étant de 75 enfants.

- P. Chiappe demande si les bureaux de vote sont complets. P. Joret lui répond que oui ; il a reçu ce jour un texto de B. Mach le prévenant qu'il serait absent ce dimanche.

- P. Joret demande à S. Delhomme s'il a bien reçu en copie le mail adressé à la DREAL. En effet, il avait signalé la vitesse excessive route de Breteuil des camions travaillant sur le chantier de la déviation. La DREAL a été alertée et va transmettre l'information à la société de transport.

C. Ray-Depierre signale une panne d'éclairage public rue Grande. La société de maintenance a déjà été prévenue. P. Joret demande à ses collègues de signaler tout constat d'extinction de l'éclairage public afin que l'on puisse contacter le plus rapidement possible Team Réseaux.

- F. Bénard invite ses collègue le 5 avril sur le site du chantier de la déviation afin d'assister au déplacement du futur pont.